

22/10/2021

Date de la convocation :

16/10/2021

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2021 _ 54	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	8

L'an deux mille vingt et un et le vingt-deux octobre à 17h00,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances,
Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal - CAMOIN Yves - GAYMARD Marie-José - GRANDAZZI Sandrine -
LUCAS Aurore et TROIN François.

Absents excusés : Mme LAUGIER Lucette,

M. BIGHETTI de FLOGNY Charles ayant donné procuration à M. CAMOIN Yves

Secrétaire de séance : LUCAS Aurore

OBJET : Création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial

Le Maire informe le Conseil Municipal que pour assurer le fonctionnement de la
Maison France Services, il y a lieu de créer un poste d'Adjoint Administratif Territorial à
temps complet, et reprendre l'agent actuellement en poste à LA POSTE.

Il y a lieu de se prononcer sur la création de ce poste.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, DECIDE :**

- **De CREER** un poste d'Adjoint Administratif Territorial à temps complet à
compter du 1^{er} janvier 2022.

- **D'AUTORISER** le Maire a réaliser ce recrutement.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le: 29 OCT. 2021

et publication le 29 OCT. 2021

Le Maire

Le Maire
A. BARALE

